

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CAMAIEU
(Eurolist)

Par courrier du 13 mars 2008, la société par actions simplifiée Modacin France (1) (211 avenue Brame, 59100 Roubaix), a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 7 mars 2008, le seuil de 2/3 du capital de la société CAMAIEU et détenir directement et indirectement 4 061 550 actions CAMAIEU représentant 5 774 214 droits de vote, soit 67,02% du capital et 74,27% des droits de vote de la société (2), répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Modacin France SAS	1	ns	1	ns
Modamax (3)	2 348 885	38,76	2 348 885	30,21
La Licquière SAS (4)	1 712 664	28,26	3 425 328	44,06
Total	4 061 550	67,02	5 774 214	74,27

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions CAMAIEU par Modamax, consécutivement à l'exercice d'options d'achats consenties en 2004.

-
- (1) Contrôlée indirectement au plus haut niveau par la société Cinven Limited.
(2) Sur la base d'un capital composé de 6 060 204 actions représentant 7 774 310 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
(3) Filiale à 100% de Modacin France SAS.
(4) Filiale de Modamax.